

Formation 2021

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

DURÉE
2 jours

TARIF
1 500 € HT
par personne

Session : Nous contacter

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

v2.
Mars. 2021

PROGRAMME

OBJECTIF

- Identifier les différentes modalités de rupture du contrat de travail à l'initiative de l'employeur ou du salarié
- Maîtriser les procédures adaptées à chaque type de rupture

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Qualifier le licenciement pour motif personne
- Appliquer les procédures attachées à chaque type de rupture de contrat
- Formaliser le PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi)
- Identifier les salariés bénéficiant d'une protection contre le licenciement

PUBLIC CONCERNÉ

Chef d'entreprise TPE-PME, assistante gestion PME-PMI, assistante RH, responsable d'association, personne en charge de la gestion du personnel, toute personne amenée à renseigner sur les contrats de travail

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active
- Apports théoriques
- Exercices pratiques

ÉVALUATION

- Étude de cas
- Quizz & QCM
- Évaluation formative

I. LES DIFFÉRENTS TYPES DE RUPTURE DE CONTRAT DE TRAVAIL

- Rupture de la période d'essai
- Le licenciement
- La rupture conventionnelle
- La démission
- La mise à la retraite
- La prise d'acte
- La résolution judiciaire

II. LE LICENCIEMENT POUR MOTIF PERSONNEL

- Fautes disciplinaires
- Fautes non disciplinaires

III. LA PROCÉDURE DE LICENCIEMENT

- Convocation à entretien
- Entretien
- Lettre de licenciement
- Les irrégularités de procédure et leurs conséquences

IV. LE LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

- Définition
- Les causes retenues pour qualifier un licenciement économique

V. LA PROCÉDURE DE LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE

- L'ordre des licenciements
- Les mesures d'accompagnement
- Le licenciement individuel
- Le licenciement collectif de 2 à 9 salariés sur 30 jours
- Le licenciement collectif d'au moins 10 salariés en 30 jours

VI. LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

- Le PSE Plan de Sauvegarde de l'Emploi (facultatif/obligatoire)
- Le contenu du Comité Social Économique (CSE)
- L'élaboration du PSE
- Le rôle du CSE
- Le rôle de la Direccte.

Formation 2021

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

DURÉE
2 jours

TARIF
1 500 € HT
par personne

Session : Nous contacter



v2.
Mars. 2021

PROGRAMME

OBJECTIF

- Identifier les différentes modalités de rupture du contrat de travail à l'initiative de l'employeur ou du salarié
- Maîtriser les procédures adaptées à chaque type de rupture

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Qualifier le licenciement pour motif personne
- Appliquer les procédures attachées à chaque type de rupture de contrat
- Formaliser le PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi)
- Identifier les salariés bénéficiant d'une protection contre le licenciement

PUBLIC CONCERNÉ

Chef d'entreprise TPE-PME, assistante gestion PME-PMI, assistante RH, responsable d'association, personne en charge de la gestion du personnel, toute personne amenée à renseigner sur les contrats de travail

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active
- Apports théoriques
- Exercices pratiques

ÉVALUATION

- Étude de cas
- Quizz & QCM
- Évaluation formative

VII. LA PROCÉDURE DE LICENCIEMENT DES SALARIÉS PROTÉGÉS

- Membres élus du CSE
- Les délégués syndicaux
- Les candidats aux élections du CSE
- Les défenseurs syndicaux
- Les conseillers du salarié
- Les conseillers Prud'homme

VIII. LES AUTRES SALARIÉS PROTÉGÉS CONTRE LE LICENCIEMENT

- Les lanceurs d'alerte
- Les salariés ayant témoigné sur des situations de discrimination

